

RCS : TOULON Code greffe : 8305

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 01119 Numéro SIREN : 803 406 511 Nom ou dénomination : 3W Développement
--

Ce dépôt a été enregistré le 14/06/2021 sous le numéro de dépôt B2021/005754

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012020	et clos le	31122020	Régime simplifié d'imposition	x
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
3W DEVELOPPEMENT		1047 AVENUE DE LA RESISTANCE RESIDENCE LES CYCLADES BAT E 83000 TOULON	
SIRET	8 0 3 4 0 6 5 1 1 0 0 0 2 9		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%	8 488	Déficit	
Bénéfice imposable à 15%	38 120	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés				
2 Plus-values						
PV à long terme imposables à 15%			PV à long terme imposables à 19%			
Autres PV imposables à 19%			PV à long terme imposables à 0%			
			PV exonérées (art. 238 quindecies)			
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches						
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	☐			
Entreprises nouvelles, art 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	☐	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies	☐	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	☐	Autres dispositifs ☐		
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐			
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)			Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W						

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

(cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre

2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI x NON Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
SAS FIDUCIE AUDIT ET CONSEIL 111 CHEMIN DES NEGADOUX ESPACE MIRABEAU - BP 80095 83140 SIX FOURS LES PLAGES Tél: 04.94.10.87.30.		Tél:	
OGA/OMGA	Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Date: 02/03/2024	Lieu: TOULON
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Qualité et nom du signataire:	PRESIDENT
Examen de conformité fiscale (ECF)		Signature	OSAYER LAURENT

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES	
1	Dividendes et parts sociales
2	Revenus assimilés
3	Autres produits
4	Autres revenus assimilés
5	Autres produits assimilés
6	Autres revenus
7	Autres produits
8	Autres revenus
9	Autres produits
10	Autres revenus
11	Autres produits
12	Autres revenus
13	Autres produits
14	Autres revenus
15	Autres produits
16	Autres revenus
17	Autres produits
18	Autres revenus
19	Autres produits
20	Autres revenus
21	Autres produits
22	Autres revenus
23	Autres produits
24	Autres revenus
25	Autres produits
26	Autres revenus
27	Autres produits
28	Autres revenus
29	Autres produits
30	Autres revenus
31	Autres produits
32	Autres revenus
33	Autres produits
34	Autres revenus
35	Autres produits
36	Autres revenus
37	Autres produits
38	Autres revenus
39	Autres produits
40	Autres revenus
41	Autres produits
42	Autres revenus
43	Autres produits
44	Autres revenus
45	Autres produits
46	Autres revenus
47	Autres produits
48	Autres revenus
49	Autres produits
50	Autres revenus
51	Autres produits
52	Autres revenus
53	Autres produits
54	Autres revenus
55	Autres produits
56	Autres revenus
57	Autres produits
58	Autres revenus
59	Autres produits
60	Autres revenus
61	Autres produits
62	Autres revenus
63	Autres produits
64	Autres revenus
65	Autres produits
66	Autres revenus
67	Autres produits
68	Autres revenus
69	Autres produits
70	Autres revenus
71	Autres produits
72	Autres revenus
73	Autres produits
74	Autres revenus
75	Autres produits
76	Autres revenus
77	Autres produits
78	Autres revenus
79	Autres produits
80	Autres revenus
81	Autres produits
82	Autres revenus
83	Autres produits
84	Autres revenus
85	Autres produits
86	Autres revenus
87	Autres produits
88	Autres revenus
89	Autres produits
90	Autres revenus
91	Autres produits
92	Autres revenus
93	Autres produits
94	Autres revenus
95	Autres produits
96	Autres revenus
97	Autres produits
98	Autres revenus
99	Autres produits
100	Autres revenus

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	32 500	payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	
Montant des revenus répartis (5)					Total (a à h)	32 500

REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES	
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	
13	
14	
15	
16	
17	
18	
19	
20	
21	
22	
23	
24	
25	
26	
27	
28	
29	
30	
31	
32	
33	
34	
35	
36	
37	
38	
39	
40	
41	
42	
43	
44	
45	
46	
47	
48	
49	
50	
51	
52	
53	
54	
55	
56	
57	
58	
59	
60	
61	
62	
63	
64	
65	
66	
67	
68	
69	
70	
71	
72	
73	
74	
75	
76	
77	
78	
79	
80	
81	
82	
83	
84	
85	
86	
87	
88	
89	
90	
91	
92	
93	
94	
95	
96	
97	
98	
99	
100	

[illegible]

1 DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	34 000	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise 3W DEVELOPPEMENT Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 1047 AVENUE DE LA RESISTANCE 83000 TOULON

Numéro SIRET * 8 0 3 4 0 6 5 1 1 0 0 0 2 9

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				3 1 1 2 2 0 2 0	3 1 1 2 2 0 1 9
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net
		1	2	3	4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles				
	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030	2 358	1 594
	Immobilisations financières * (1)	040	042	49	49
Total I (5)		044	048	2 407	1 643
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)	068	070	20 874	6 857
	Clients et comptes rattachés *				
	Autres * (3)	072	074	103	101
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	63 497	70 653
	Charges constatées d'avance *	092	094	485	485
	Total II	096	098	84 958	78 095
Total général (I+II)		110	112	87 365	79 738
PASSIF				Exercice N NET	Exercice N-1 NET
				1	2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		5 000	5 000
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		500	500
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *	131	132		
	Report à nouveau	134		25 254	25 221
	Résultat de l'exercice	136		38 513	32 532
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		69 267	63 254
	Provisions pour risques et charges	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		988	1 360
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	41	17 110	15 124
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176		18 098	16 484
	Total général (I + II + III)	180		87 365	79 738
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	1 791
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise 3W DEVELOPPEMENT

Néant *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le
13 1 1 2 2 0 2 0Exercice N-1 clos le
13 1 1 2 2 0 1 9

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210		
	Production vendue	biens	215		214		
		services *	217		218	108 970	102 142
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222			
	Production immobilisée *			224			
	Subventions d'exploitation reçues			226			
	Autres produits			230	1	3 772	
		Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	108 971	105 914
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234			
	Variation de stock (marchandises) *			236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	46	236	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240			
	Autres charges externes * :	dont crédit bail : - mobilier		242	12 571	18 902	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	608	244	1 042	800
	Rémunérations du personnel *			250	34 000	29 745	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	13 660	12 062	
	Dotations aux amortissements *			254	1 027	937	
	Dotations aux provisions			256			
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	17	4 929
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
		Total des charges d'exploitation (II)			264	62 363	67 611
		1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	46 609	38 303
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			(III)	280		
	Produits exceptionnels			(IV)	290		
	Charges financières			(V)	294	1	3
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		(VI)		
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348				
	Impôts sur les bénéfices *			(VII)	306	8 095	5 768
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)			310	38 513	32 532	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	38 513	314	
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			324	8 095		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986	Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987	Zones de revitalisation de la défense (44. terdecies)	127	Zones de revitalisation rurales (44. quinquies)
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	Jeune entreprise innovante (44. octies A)	989	Basins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		
Divers (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346	Basins urbains à dynamiser-BUID (art. 44 sexdecies)	992
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G				Zone de développement prioritaire (44. septdecies)	993		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1	352	46 608	354
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				Déficit col. 2	356		
Déficits antérieurs reportables : *				dont imputés sur le résultat :		360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1	370	46 608	372

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : 3W DEVELOPPEMENT

31/12/2020

[illegible][illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : 3W DEVELOPPEMENT

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	4 511	472	1 791	474	792	476	5 511	5 511
Immobilisations financières		480	49	482		484		486	49	49
TOTAL		490	4 560	492	1 791	494	792	496	5 560	5 560

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations incorporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506	
	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560	2 918	562	1 027	564	792	566	3 153
TOTAL		570	2 918	572	1 027	574	792	576	3 153

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
	APPAREIL PHOTO REF										

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
					Court terme *	Long terme				
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %		
	①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧		
1	792	792								
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	792	580	792	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations		590	583	594	595	
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : 3W DEVELOPPEMENT

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)	982	Déficits imputés	983
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Déficits reportables	984
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	Déficits de l'exercice	860
		Total des déficits restant à reporter (870=984+860)	870

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996
--	-----	---	-----

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	21 868
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	1 819
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

5

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : 3W DEVELOPPEMENT		Néant ☒	
Exercice ouvert le : 01/01/2020		et clos le : 31/12/2020	
Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		137	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	
Date de cessation		186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 0

N° SIRET 8 0 3 4 0 6 5 1 1 0 0 0 2 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

3W DEVELOPPEMENT

ADRESSE (voie)

1047 AVENUE DE LA RESISTANCE RESIDENCE LES CYCLADES BAT E

CODE POSTAL

83000

VILLE

TOULON

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	5 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique SAYER Prénom(s) LAURENTNom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 5 000Naissance : Date 101079 N° Département 83 Commune TOULON Pays Adresse : N° 1047 Voie AVENUE DE LA RESISTANCECode postal 83000 Commune TOULON Pays Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

N° de dépôt

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 0

N° SIRET

8 0 3 4 0 6 5 1 1 0 0 0 2 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

3W DEVELOPPEMENT

ADRESSE (voie)

1047 AVENUE DE LA RESISTANCE RESIDENCE LES CYCLADES BAT E

CODE POSTAL

83000

VILLE

TOULON

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2020 12	31/12/2019 12	Euros	%
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		2 358	1 594	764	47.93
21830000	MATERIEL DE BUREAUX ET MATERIE	5 511	4 511	999	22.15
28183000	AMORT.MATERIEL DE BUREAU	3 153	2 918	235	8.07
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		49	49		
27500000	DEPOTS & CAUTIONNEMENTS VERSES	49	49		
TOTAL I		2 407	1 643	764	46.50
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		20 874	6 857	14 017	204.43
41100000	CLIENTS COLLECTIFS	20 874	6 857	14 017	204.43
AUTRES CREANCES		103	101	2	1.66
44561100	TVA S/FACT.NON REGLEES	103	97	6	5.82
44566000	TVA DEDUCTIBLE B ET S		4	4	100.00
DISPONIBILITES		63 497	70 653	7 156	10.13
51210000	LYONNAISE DE BANQUE	63 497	70 653	7 156	10.13
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		485	485		
48600000	CHARGE CONSTATEE D'AVANCE	485	485		
TOTAL II		84 958	78 095	6 863	8.79
TOTAL GENERAL		87 365	79 738	7 627	9.56

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2020 12	31/12/2019 12	Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL		5 000	5 000		
10130000	CAPITAL SOUSCRIS APPELE	5 000	5 000		
RESERVE LEGALE		500	500		
10610000	RESERVE LEGALE	500	500		
REPORT A NOUVEAU		25 254	25 221	32	0. 13
11000000	REPORT A NOUVEAU	25 254	25 221	32	0. 13
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		38 513	32 532	5 981	18. 38
TOTAL I		69 267	63 254	6 013	9. 51
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		988	1 360	372-	27. 37-
40100000	FOURNISSEURS	988	1 360	372-	27. 37-
AUTRES DETTES		17 110	15 124	1 986	13. 13
41100000	CLIENTS COLLECTIFS	9		9	
42100000	SAYER LAURENT	2 244	1 955	289	14. 80
43100000	URSSAF	1 417	1 228	189	15. 37
43300000	RETRAITE MALAKOFF	907	786	121	15. 38
43500000	PREVOYANCE CADRE MALAKOFF	135	117	18	15. 38
43702000	FRAIS SANTE CIC	75	72	3	3. 50
44210000	ETAT - PAS	119	92	26	28. 71
44400000	ETAT IMPOTS SUR LES BENEFICES	2 323	1 472	851	57. 81
44550000	TAXES/C.A. A DECAISSER	5 957	6 498	541-	8. 33-
44571000	TVA COLLECTEE 20%	3 477	1 143	2 335	204. 27
44860000	ETAT CHARGES A PAYER		189	189-	100. 00-
44862000	TAXE APPRENTISSAGE	205		205	
44863000	FORMATION CONTINUE	202		202	
45510000	CPTE SAYER IND KM	41	1 573	1 532-	97. 39-
TOTAL III		18 098	16 484	1 614	9. 79
TOTAL GENERAL		87 365	79 738	7 627	9. 56

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	108 970	102 142	6 828	6. 68
70600000 PRESTATIONS DE SERVICES	108 970	102 142	6 828	6. 68
AUTRES PRODUITS	1	3 772	3 771-	99. 97-
75800000 PRODUITS DIVERS	1	9	7-	85. 16-
78174000 REPRISE PROVISION CLIENTS		3 694	3 694-	100. 00-
79100000 TRANSFERT CHARGE		70	70-	100. 00-
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	108 971	105 914	3 057	2. 89
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	46	236	190-	80. 66-
60100000 ACHATS P/PRESTATIONS	169		169	
60224000 FOURNITURES NON STOCKABLE		236	236-	100. 00-
60900000 RRR ACCORDES SUR ACHATS	123-		123-	
AUTRES CHARGES EXTERNES	12 571	18 902	6 331-	33. 49-
60630000 FRAIS DE PETIT EQUIPEMENT	2 500	3 669	1 169-	31. 85-
60631000 LICENCES BREVETS	474	336	138	41. 07
60631100 LICENCE IC		50	50-	100. 00-
60631200 LICENCES HORS CEE		159	159-	100. 00-
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	227	198	28	14. 27
61310000 LOCATION SERVEUR	804	804		
61320000 LOYER	1 900	1 860	40	2. 15
61350000 LOCATION MOBILIERE	91		91	
61400000 CHGES LOCATIVES COPROPRIETE	720	720		
61810000 ABONNEMENT DIVERS IP	617	416	201	48. 18
61830000 DOCUMENTATION TECHNIQUE	92	64	29	45. 54
62260000 HONORAIRES COMPTABLES	1 941	1 968	28-	1. 41-
62270000 FRAIS D ACTES ET DE CONTENTIEU	47	47		
62310000 PUBLICITE		282	282-	100. 00-
62340000 CADEAUX A LA CLIENTELE	30		30	
62410000 TRANSPORT SUR ACHATS	42	34	8	23. 72
62510000 FRAIS DE DEPLACEMENT	222	1 962	1 740-	88. 66-
62520000 INDEMNITES KM	702	3 463	2 760-	79. 72-
62570000 MISSIONS ET RECEPTIONS	260	491	232-	47. 13-
62600000 FRAIS POSTAUX	34	186	152-	81. 85-
62610000 TELECOM	586	895	309-	34. 56-
62620000 ORANGE INTERNET	803	840	37-	4. 36-
62700000 SERVICES BANCAIRES	479	458	21	4. 61
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 042	800	242	30. 20
63120000 TAXE D'APPRENTISSAGE	231		231	
63330000 FORMATION CONTINUE	202	189	13	7. 09
63511000 CFE	608	611	3-	0. 49-
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	34 000	29 745	4 255	14. 30
64100000 REMUNERATIONS DU PERSONNEL	34 000	29 745	4 255	14. 30
CHARGES SOCIALES	13 660	12 062	1 598	13. 25
64510000 URSSAF	10 200	8 953	1 247	13. 92
64520000 COTISATIONS RETRAITES	2 056	1 798	257	14. 30
64540000 COTISATIONS FRAIS SANTE/PREVOY	1 405	1 311	94	7. 18

DETAIL LIASSE 2033-B

		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2020 12	31/12/2019 12	Euros	%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS		1 027	937	90	9. 61
68112000 DOTATIONS AMORTISSEMENTS ET PR		1 027	937	90	9. 61
AUTRES CHARGES		17	4 929	4 912-	99. 66-
65400000 CLIENTS IRRECOURVABLES			4 925	4 925-	100. 00-
65800000 CHARGES DE GESTION COURANTE		17	4	13	302. 38
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		62 363	67 611	5 249-	7. 76-
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION		46 609	38 303	8 306	21. 68
CHARGES FINANCIERES		1	3	2-	75. 56-
66600000 PERTE DE CHANGE		1	3	2-	75. 56-
IMPOTS SUR LES BENEFICES		8 095	5 768	2 327	40. 34
69500000 IMPOTS SUR LES BENEFICES		8 095	5 768	2 327	40. 34
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)		38 513	32 532	5 981	18. 38

Société 3W DEVELOPPEMENT

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 5 000 Euros

RCS N° 803 406 511

**Siège social : 1047 AVENUE DE LA RESISTANCE – RESIDENCE LES CYCLADES BAT E
83000 TOULON**

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 12.06.2021**

L'an deux mille vingt et un, le douze juin à dix heures, Monsieur Laurent SAYER, agissant en qualité de Président de la société « 3W DEVELOPPEMENT », Société par Actions Simplifiée au capital de 5 000 euros a statué sur l'ordre du jour suivant :

- **examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31.12.2020 ;**
- **affectation du résultat ;**
- **conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce ;**
- **rémunération de la gérance ;**
- **pouvoirs à donner ;**

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31.12.2020, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence elle donne au Président, quitus de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Avant de vous proposer une distribution du résultat, en notre qualité de Président, nous vous rappelons que la loi de finances pour 2018 a réformé la fiscalité applicable aux revenus de capitaux mobiliers en instaurant un prélèvement forfaitaire unique (PFU).

A compter du 1er janvier 2018 le PFU au taux global de 30 % (12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2 % au titre des prélèvements sociaux) s'applique sur les dividendes.

L'abattement de 40 % sur les dividendes et produits assimilés n'est pas applicable. Toutefois, il est possible d'opter globalement pour l'imposition des revenus au taux progressif de l'impôt sur le revenu. Dans ce cas, l'abattement de 40 % pourra s'appliquer.

Ainsi dans le cas du prélèvement forfaitaire unique, la société versera un dividende amputé de 30 % et la somme correspondante sera versée directement au trésor public.

L'assemblée générale approuve la proposition de répartition des résultats qui lui a été présentée dans le rapport de la présidence.

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice net comptable s'élevant à la somme de 38 513 euros comme suit :

- **au compte « report à nouveau » la somme de 13 euros ;**
- **en dividendes la somme de 38 500 euros.**

Etant ici précisé qu'au niveau de la distribution de dividendes, la CSG-CRDS et le PFO sont précomptés et versés par la société directement au centre des impôts pour un montant de **6 622 euros** CSG-CRDS et de **4928 euros** PFO. Les dividendes nets perçus sont de **26 950 euros**.

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, les associés décident de ventiler le montant des dividendes distribués dans le tableau ci-dessous.

Années	Bénéfice distribué	CSG-CRDS PRECOMPTE	Dividende NET de CSG-CRDS	Dividende perçu après PFO
31.12.2020	38 500	6 622	31 878	26 950
31.12.2019	32 500	5 590	26 910	22 750
31.12.2018	24 000	4 128	19 872	16 800

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, prend acte qu'il n'existe pas de conventions de la nature de celles visées à l'article L.227-10 du code de commerce.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Monsieur Laurent SAYER a perçu une rémunération de 34 000 euros au titre de ses fonctions de Président pour l'exercice clos au 31.12.2020.

Il est projeté en année 2021 que le Gérant reçoit à partir de juillet 2021 la somme 3200€ brut par mois

Monsieur Laurent SAYER, agissant en qualité Président, déclare mettre à disposition pour le fonctionnement de la société un local qui lui appartient dont un montant de 1900 euros a été versé au titre de loyer pour l'exercice clos le 31.12.2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'effectuer toutes formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président.

